



COMPOSITION DES JURYS
Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques
UFR DES SCIENCES DE SANTE
Année universitaire 2025-2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;

VU l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;

VU le décret n°2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'université de Bourgogne le 18 décembre 2023 ;

ARRETE

Article 1 :

Pour l'année universitaire 2025-2026, le jury de deuxième année du Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques est constitué comme suit :

Présidente : Madame Elodie BARBIER

Membres :

1ère session - Semestre 3

Mmes et MM. Cyrille ANDRES, Mathilde BAS, Christelle BASSET, Florence BOUYER, Frédéric BOUYER, Nicolas DESBOIS, Jean-Marie HEYDEL, Éric LESNIEWSKA, Fabrice NEIERS, Marc SAUTOUR, Anne TESSIER, Mathilde VIALARD.

1ère session – Semestre 4

Mmes et MM. Ali ASSIFAOUI, Christelle BASSET, Florence BOUYER, Frédéric BOUYER, Odile CHAMBIN, Jean-Marie HEYDEL, Jean-Paul LEMAITRE, Éric LESNIEWSKA, Alexandre MÉLOUX, Murielle ROCHELET, Nathalie SEGUY, Anne TESSIER, Catherine VERGELY, Mathilde VIALARD, Fabienne VIENNEY, Steven Collins WOUAMBA NJONTE.

2ème session – Semestres 3 et 4

Mmes et MM. Cyrille ANDRES, Ali ASSIFAOUI, Christelle BASSET, Florence BOUYER, Frédéric BOUYER, Odile CHAMBIN, Nicolas DESBOIS, Jean-Marie HEYDEL, Jean-Paul LEMAITRE, Éric LESNIEWSKA, Alexandre MÉLOUX, Fabrice NEIERS, Murielle ROCHELET, Marc SAUTOUR, Nathalie SEGUY, Anne TESSIER, Catherine VERGELY, Mathilde VIALARD, Fabienne VIENNEY, Steven Collins WOUAMBA NJONTE.

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR des Sciences de Santé et sur le site internet de l'UFR.

Fait à DIJON, le 13 octobre 2025

Le Doyen de l'UFR des Sciences de Santé,

Pr Marc MAYNADÉ

